

PROGRAMME ARGENT DE POCHE

Le dispositif argent de poche consiste à proposer aux jeunes, de 16 à 18 ans, la réalisation de missions sur le territoire de la commune, encadrées et indemnisées. (interventions des jeunes candidats par créneaux de 3 h 30 par jour, sur une demi-journée, incluant 30 minutes de pause, dans la limite de 20 demi-journées par jeune, au maximum, sur l'année, sans possibilité de cumuler deux créneaux sur une même journée).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de mettre en place le dispositif dit «Argent de poche» sur la commune,
- **FIXE** le tarif de 15 € par mission de 3 h 30,
- **FIXE** à 500,00 € le budget afférent à ce dispositif.



GRAND BASSIN DE L'OUST : ADHESION à LA NOUVELLE CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES DES COLLECTIVITES

L'objectif de la charte est de réduire au maximum les quantités de produits et de matières actives appliquées. Pour y parvenir, différents types d'actions sont possibles : diminution des doses, réduction des surfaces désherbées, développement de techniques alternatives, conception nouvelle de l'aménagement urbain, évolution des mentalités. Cinq niveaux d'objectifs peuvent être visés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, adopte le niveau 5 qui consiste à n'utiliser aucun produit pharmaceutique, ni aucun produit biocide anti-mousse sur l'intégralité des espaces verts communaux.



REMBOURSEMENT D'UN ACOMPTE VERSE POUR LA LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Le conseil municipal décide de rembourser la somme de 135,00 euros versée au titre de l'acompte sur la location de la salle socio-culturelle prévue le 3 avril 2021. Or, les demandeurs ont été contraints d'annuler la réservation en raison de la réglementation sanitaire due au COVID 19.



RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINTE CATHERINE

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES POUR UNE MISSION DE CONNAISSANCES ET DE DIAGNOSTIC SANITAIRE DE L'EDIFICE

La commune a décidé de mandater le cabinet : LIZERAND ARCHITECTE, pour la mission suivante : établissement d'un état des connaissances et diagnostic sanitaire de la Chapelle Sainte Catherine permettant par la suite l'élaboration d'un programme de travaux chiffré et phasé par ordre de priorité, en vue de la restauration et de la valorisation des abords. Cette étude est estimée à 19.803,33 euros hors taxes.

Afin de financer celle-ci, le conseil municipal sollicite l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).



QUESTIONS DIVERSES

- Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 23 mars 2021 a été approuvé.
- Un compte-rendu des réunions communautaires, auxquelles ils ont assisté, a été communiqué à l'assemblée par les conseillers municipaux concernés.
- M. Eric MICHEL a porté à la connaissance du conseil la réalisation d'un «champ de bosses» à l'arrière de l'atelier communal.
- La commission «Voirie» réfléchira à la sécurité routière dans le bourg et les hameaux.

